

Minima sociaux : qui touche combien ?

23 octobre 2019



Quatre millions de ménages [1] reçoivent un minimum social en France (données fin 2017). En comptant les conjoints et les enfants, sept millions de personnes sont ainsi couvertes. Au total, il existe une dizaine de prestations, qui répondent à des situations différentes, avec des montants inégaux. Ces minima sont destinés à éviter à ceux qui les touchent de vivre dans la misère totale. Bien sûr, celle-ci existe encore en France, mais sans ce « filet de sécurité », elle serait bien plus grande.

Le minimum dont on parle le plus est le revenu de solidarité active, le RSA. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans sans ressources. 1,7 millions de ménages le perçoivent. Mais d'autres minima existent : 1,1 million de personnes touchent l'allocation destinée aux adultes handicapés, 500 000 le minimum pour les personnes âgées et 400 000 l'allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs qui n'ont plus droit à aucune indemnité. D'autres prestations, destinées aux invalides [2] aux demandeurs d'asile ou aux chômeurs âgés, regroupent 181 000 personnes.

Les montants des minima sociaux sont très variables, allant de 430 euros mensuels pour les demandeurs d'asile à plus de 860 euros pour les minima vieillesse et handicap (pour une personne seule). La loi privilégie donc les plus âgés et les personnes handicapées, qui n'ont quasiment aucune chance de voir leurs revenus augmenter par ailleurs.

Ces allocations sont versées après déduction des ressources éventuellement perçues. Leur montant augmente quand on vit en couple ou avec des enfants. Toutes ces allocations demeurent très en dessous du seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, qui se situe aux environs de 1 000 euros mensuels. Le RSA, avec ses 493 euros pour une personne seule (forfait logement déduit), n'en représente même pas la moitié. Seuls le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé se situent au niveau du seuil de pauvreté à 50 % (867 euros).

S'ils évitent la plus grande misère, ces minima ne suffisent pas à vivre correctement. Ils doivent être complétés par d'autres ressources plus ou moins précaires : aide au logement (quand elle n'est pas déduite), hébergement par un proche, petits boulots non déclarés, soutien familial, etc.

Les minima sociaux en France : qui touche combien ?

	Nombre fin 2017	Pour qui ?	Montant maximum mensuel (1) en euros / juin 2019
RSA socle	1 679 900	Plus de 25 ans	493 (2)
Allocation adulte handicapé	1 121 800	Plus de 20 ans handicapés	860
Minimum vieillesse	497 700	Au moins 65 ans	868
Allocation de solidarité spécifique	393 200	Chômeurs en fin de droits justifiant 5 années d'activité dans les 10 ans	502

Les minima sociaux en France : qui touche combien ?

	Nombre fin 2017	Pour qui ?	Montant maximum mensuel (1) en euros / juin 2019
Allocation pour demandeur d'asile	82 200	Demandeurs d'asile	426
Autres minima	98 700	Divers	-

(1) Pour une personne seule. (2) Après déduction du forfait logement.

Source : ministère des Solidarités et de la Santé – © Observatoire des inégalités

Photo / © Kasto80

[1] Un ménage peut comprendre une ou plusieurs personnes.

[2] L'allocation supplémentaire d'invalidité est destinée aux personnes dont la capacité à travailler est réduite suite à une maladie ou un accident, et dont la pension d'invalidité est très faible.

Cet article est extrait de [«Quatre millions d'allocataires de minima sociaux : qui touche combien ?](#) », Centre d'observation de la société.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Minima-sociaux-qui-touche-combien>